



Demande d'autorisation d'abattage

COMMUNE DE SAINT-SULPICE

PROPRIETAIRE(S) NOM/PRENOM : EQUITIM FONDATION DE PLACEMENT (PPP)

ADMINISTRATEUR(TRICE) PPE :

ADRESSE DU BIEN-FONDS : CHEMIN DU ROCHET, 1 PARCELLE N° : 290

TEL : 078 634 78 94 MAIL : p.carvalho@fundim.ch

ADRESSE DE CORRESPONDANCE : PL. BEL-AIR 1, 1003

DESIGNATION EXACTE DU/DE(S) ARBRE(S) FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE								
*N° SUR PLAN	NOMBRE	ESSENCE À ABATTRE	CIRCONFERENCE (CM) À 1M DU SOL	HAUTEUR (M)	ÂGE (ANS)	ETAT SANITAIRE	ESSENCE(S) PRÉVUE(S) EN COMPENSATION	HAUTEUR
1	1	Faystia x intermedia	tauffe	3	20	Vigoureux	Voir notice 7230079 (F1)	
2	1	Platanus pubescens	tauffe	4	20	Vigoureux	Voir notice 7230079 (F1)	
3	1	Ginkgo biloba	109'95	11	40	Vigoureux	Voir notice 7230079 (+1)	
4	1	Picea pungens	125'66	12	50	V. goureux	Voir notice 7230079 (F1)	

MOTIF DE LA DEMANDE selon art. 15 LPrNP

☐ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés.

☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole.

☒ Impératifs de construction ou d'aménagement.

☐ Autre :

JUSTIFIER LE MOTIF D'ABATTAGE : Extension de parking existant / Compensation des arbres abattus

ANNEXES À JOINDRE, SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITES : (art. 19 LPrNP)

- Photos du/des arbre(s) à abattre et lieu ;
- Plan de situation (<https://saint-sulpice.geocommunes.ch>) indiquant par *numérotation l'emplacement du/des arbre(s) à abattre ;
- Plan de situation indiquant l'emplacement et l'essence de la/des plantation(s) compensatoire(s) ;
- Une copie de la pièce d'identité du/de la propriétaire ou administrateur(trice) ;
- Si transmis par un mandataire : procuration signée par le/la propriétaire avec une copie de la pièce d'identité du/de la propriétaire.

DANS CERTAINS CAS, LA MUNICIPALITE SE RESERVE LE DROIT DE DEMANDER DES COMPLEMENTS D'INFORMATION.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance du règlement communal sur la protection des arbres, de ses annexes, sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrNP) et son règlement.

Il est à noter que le propriétaire est tenu par la loi de ne pas commencer ses travaux avant l'expiration du délai de recours, prolongé le cas échéant des fêtes judiciaires, l'autorisation d'abattage n'entrant en force qu'après cette échéance.

La signature ci-dessous autorise les personnes assermentées du Service de la voirie ainsi que nos spécialistes des arbres à pénétrer dans la (les) parcelle(s), même en l'absence du propriétaire, afin d'instruire la présente requête.

Lieu et date : LAUSANNE, 2.12.2025

Signature du propriétaire : Equitim Fondation de placement

Nom, prénom du signataire : Carvalho P. Fundim SA

Place Bel-Air 1 - 1003 Lausanne

RESERVE AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT ET DU TERRITOIRE :

T 021 566 59 01

www.equitim.ch

Préavis du spécialiste en soin des arbres : ☐ positif ☐ négatif Expertise du :

Mise à l'enquête : du au Contrôle de la plantation le :

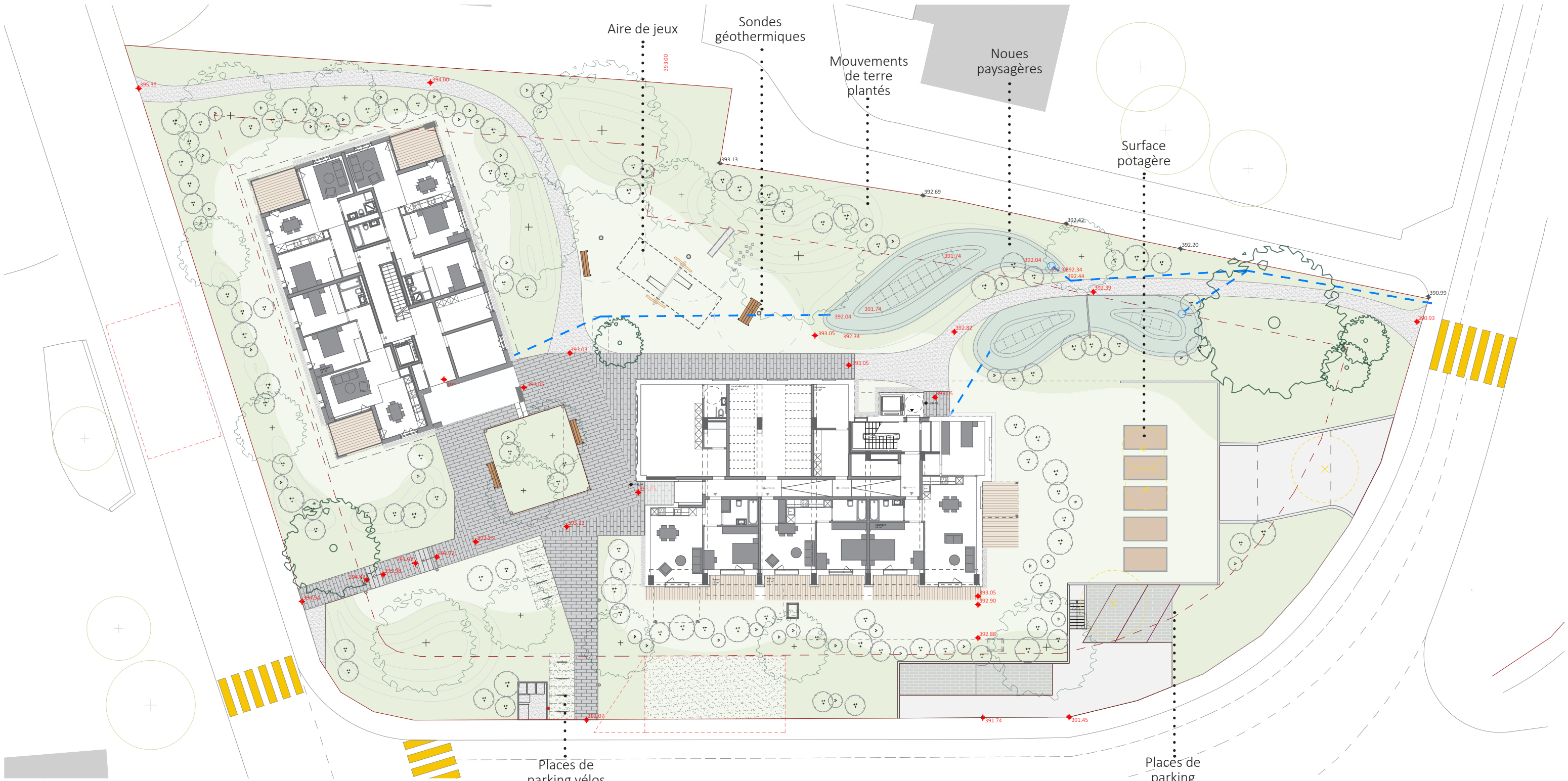




SOMMAIRE

PLAN AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	4
COUPE LONGITUDINALE	5
PLAN D'ABATTAGE	7
REPÉRAGE ARBUSTES ABATTUS	8
REPÉRAGE ARBRES ABATTUS	9
PLAN DE COMPENSATION	10
PALETTE VÉGÉTALE	14
MOUVEMENTS DE TERRE PLANTÉS	15
<i>Coupes</i>	15
NOUES PAYSAGÈRES	17
<i>Coupes</i>	20
SURFACES VÉGÉTALES	21
<i>Coupes</i>	22
SURFACES MINÉRALES	23
<i>Coupes</i>	25
ÉLÉMENTS CONSTRUITS	26
MOBILIER	27
JEUX	28
LUMINAIRES	29

1. PLAN AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS | Plan masse - 1:300



Légende

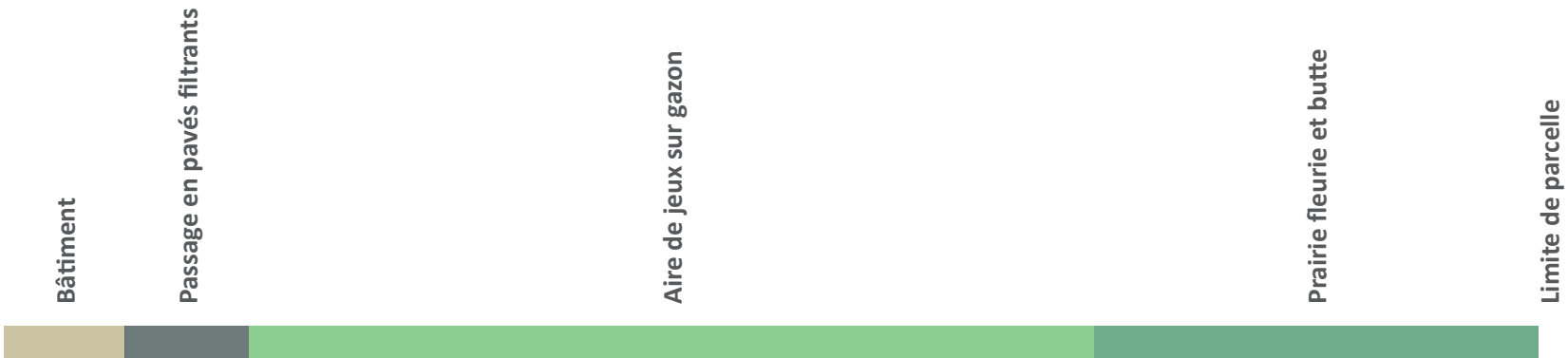
- Surface pavés filtrants type CARENA arêtes vives lisses
- Bandes-gazon type RAINA
- Surface filtrante gravier stabilisé
- Gazon standard
- Prairie fleurie
- Zone gravier gazon (place pompiers et parking vélos)

- Arbres projetés
- Arbres existants
- Arbustes à abattre

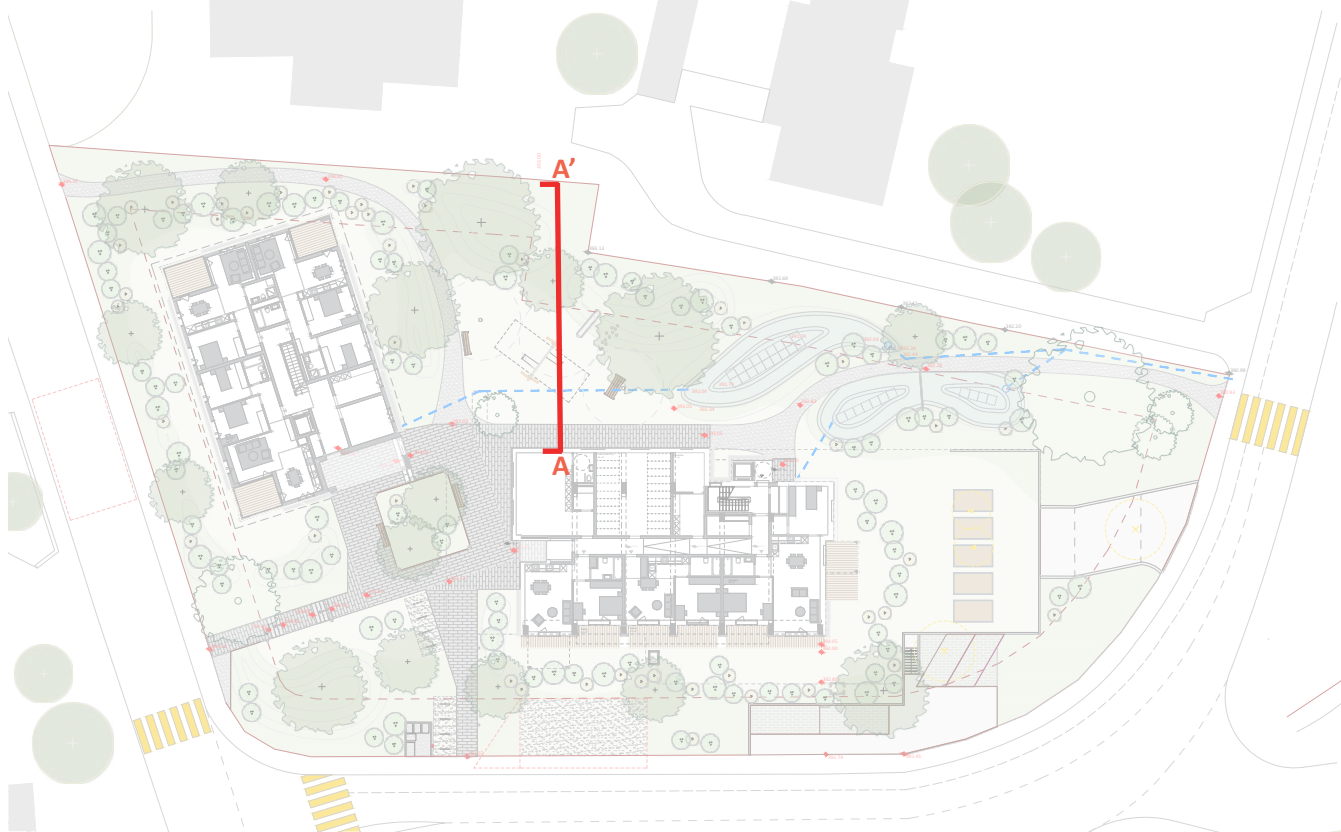
- Arbustes projetés
- Canalisation EP
- Trop-plein / évacuation
- Noues paysagères

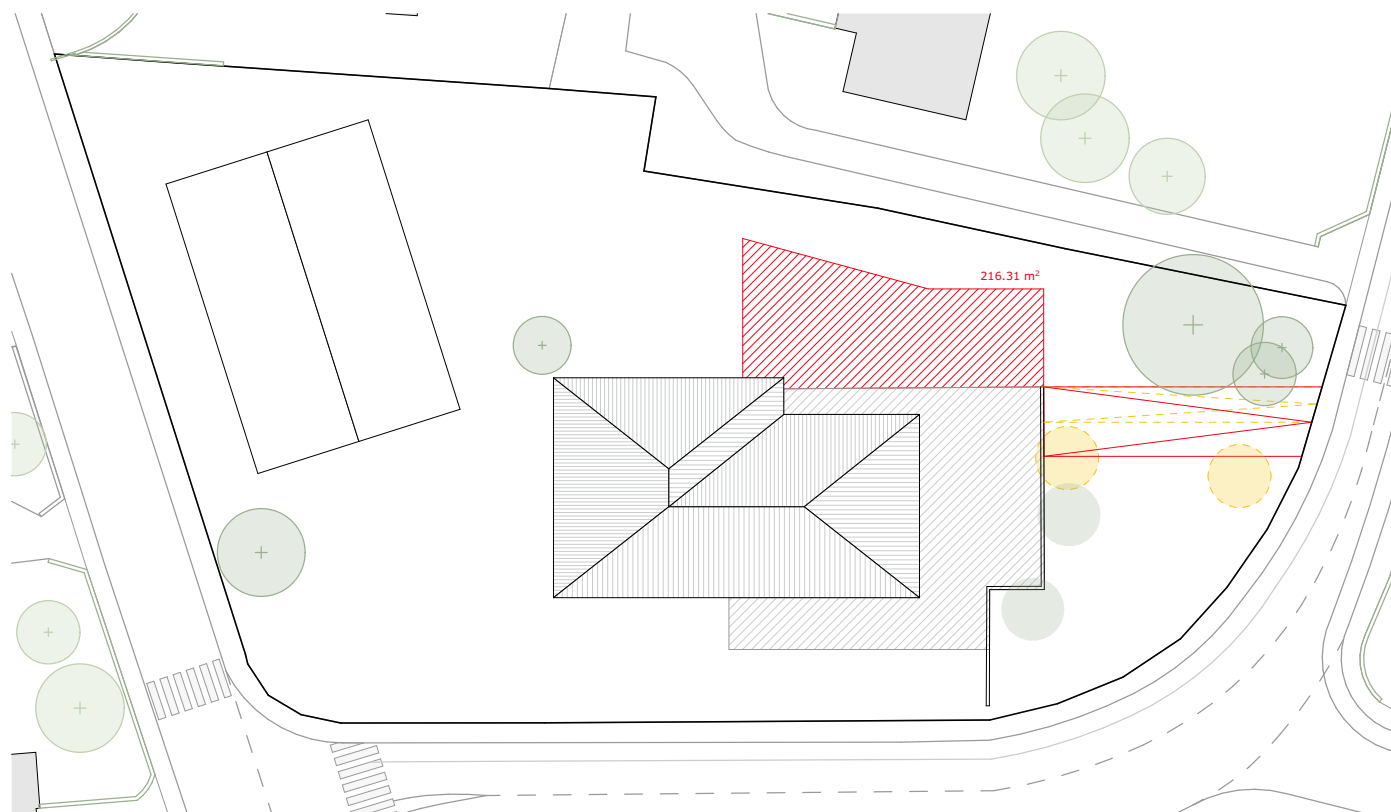


2. COUPE LONGITUDINALE | Sans échelle



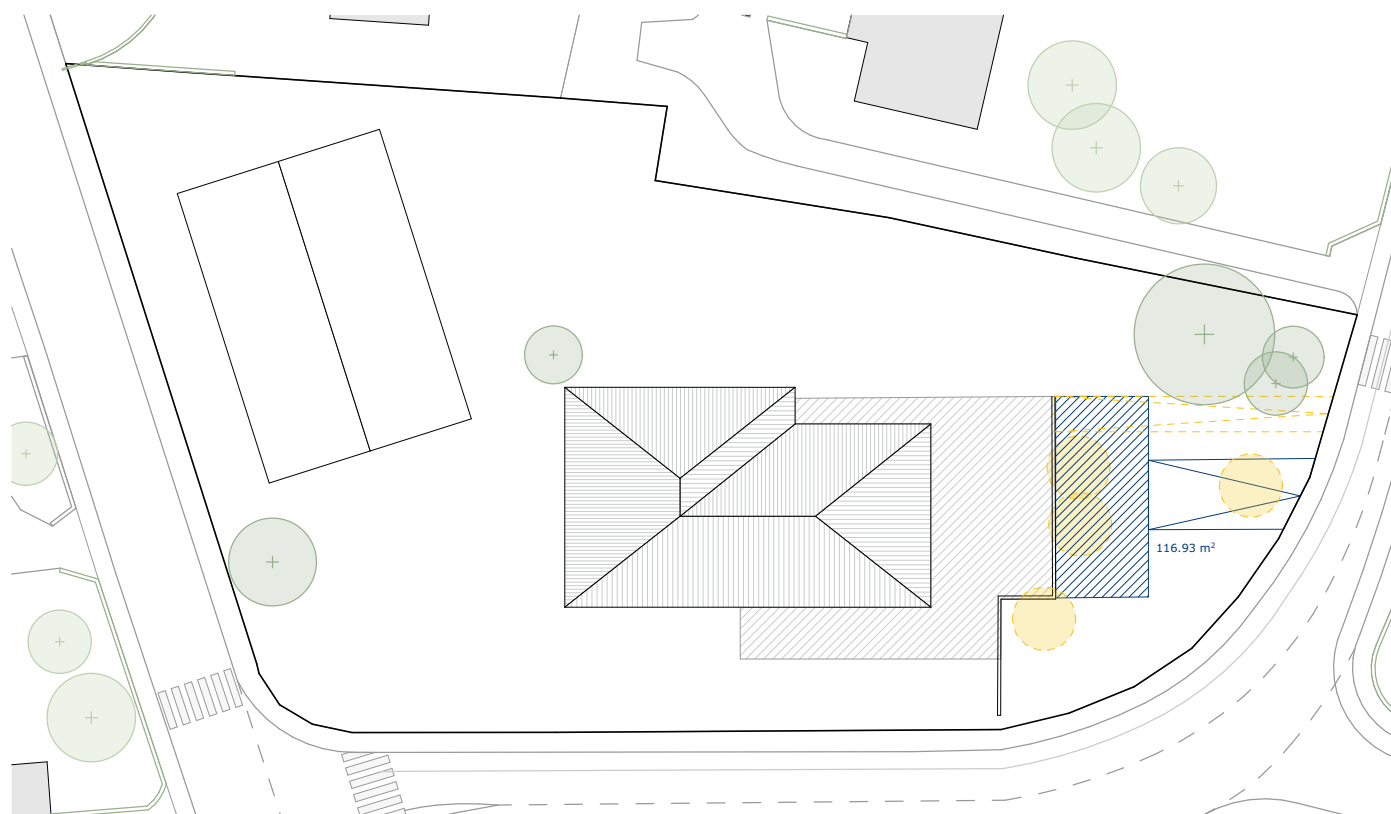
Coupe longitudinale A-A'





Variante parking Nord

- 216 m2 de surface imperméable
- Travaux spéciaux nécessaires au nord de la parcelle
- Abattage d'un arbre et un arbuste



Variante parking Est (Retenue)

- 116 m2 de surface imperméable
- Abattage de deux arbres et deux arbustes



Arbustes à abattre

- A. Forsythia x intermedia, forsythia intermédiaire Touffe, ht: 3m
 B. Philadelphus pubescens Touffe, ht: 4m

Arbres à abattre

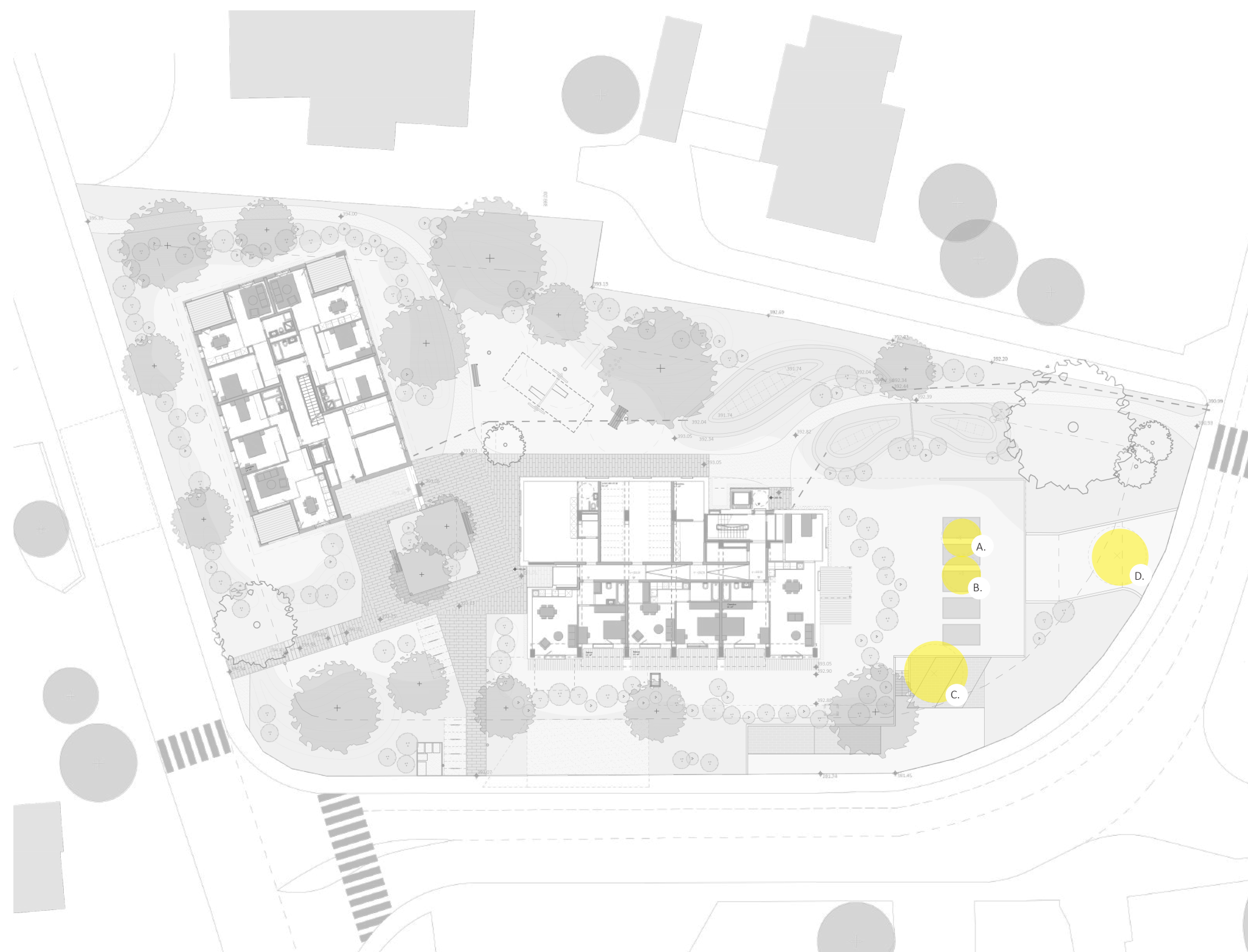
- C. Ginkgo biloba, Ginkgo Ø 35 cm, ht: 11m
 D. Picea pungens, Épicéa bleu Ø 40 cm, ht: 12m

Justification des abattages

Les deux arbustes à abattre ne sont pas des espèces indigènes et présentent un faible intérêt pour la biodiversité locale. Leur suppression permettra d'introduire des essences mieux adaptées et plus bénéfiques écologiquement, tout en augmentant la part de pleine terre sur la parcelle.

L'abattage de l'épicéa bleu est nécessaire afin de permettre le terrassement et l'aménagement de la rampe d'accès au parking souterrain, tout en préservant le domaine vital du pin parasol, un sujet remarquable par sa taille, sa maturité et son intérêt paysager.

Le ginkgo sera également abattu, car il se situe directement sur l'emprise du futur parking. Les travaux associés endommageraient fortement son système racinaire. Ce choix permet de libérer de l'espace au nord du bâtiment A pour y implanter, en pleine terre, des sujets de plus grand développement et d'y intégrer des noues paysagères. Ces aménagements amélioreront la gestion des eaux pluviales et renforceront la biodiversité en créant des zones humides écologiquement favorables.

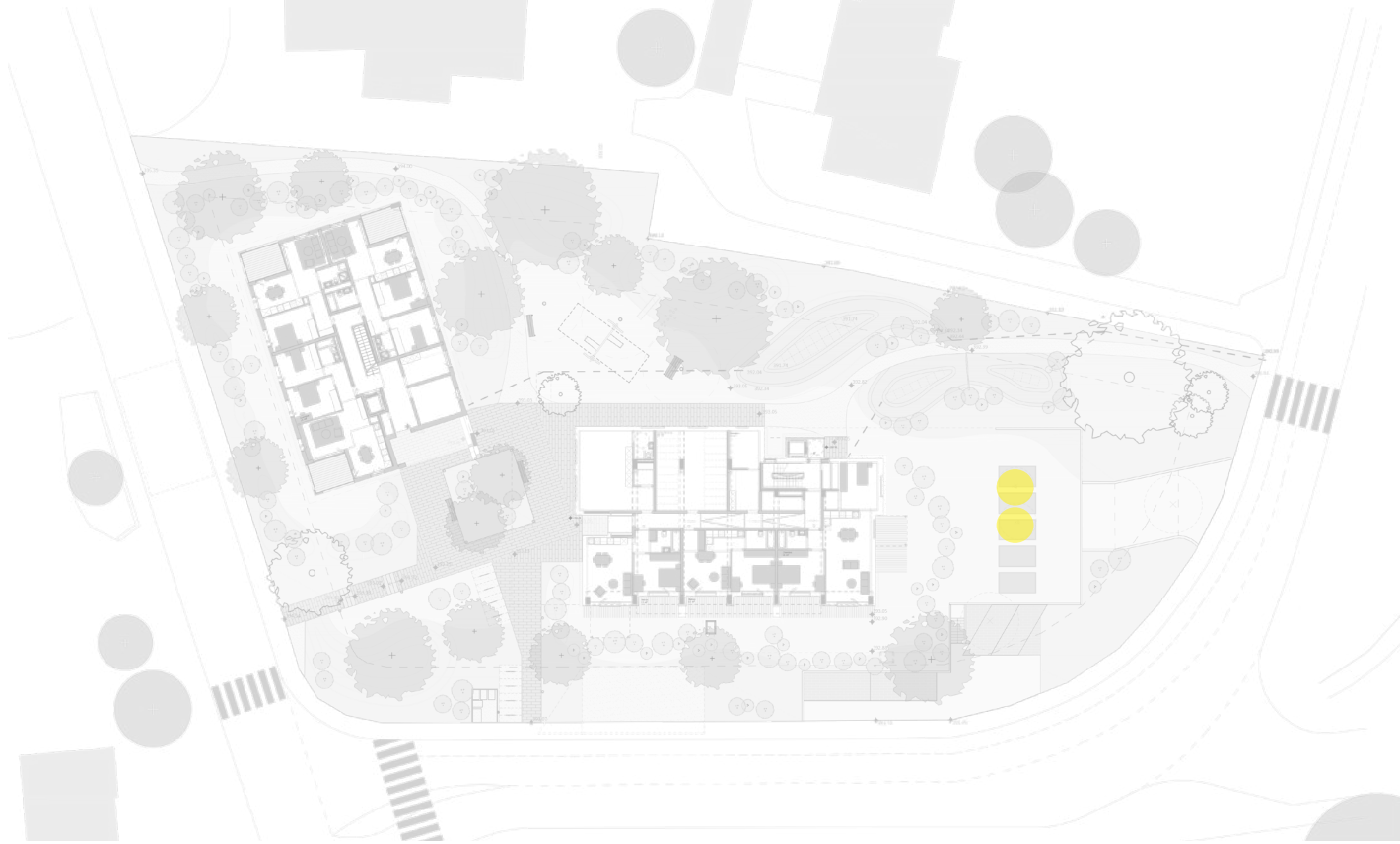


Arbustes à abattre

- A. Forsythia x intermedia,forsythia intermédiaire

Touffe, ht: 3m
- B. Philadelphus pubescens

Touffe, ht: 4m



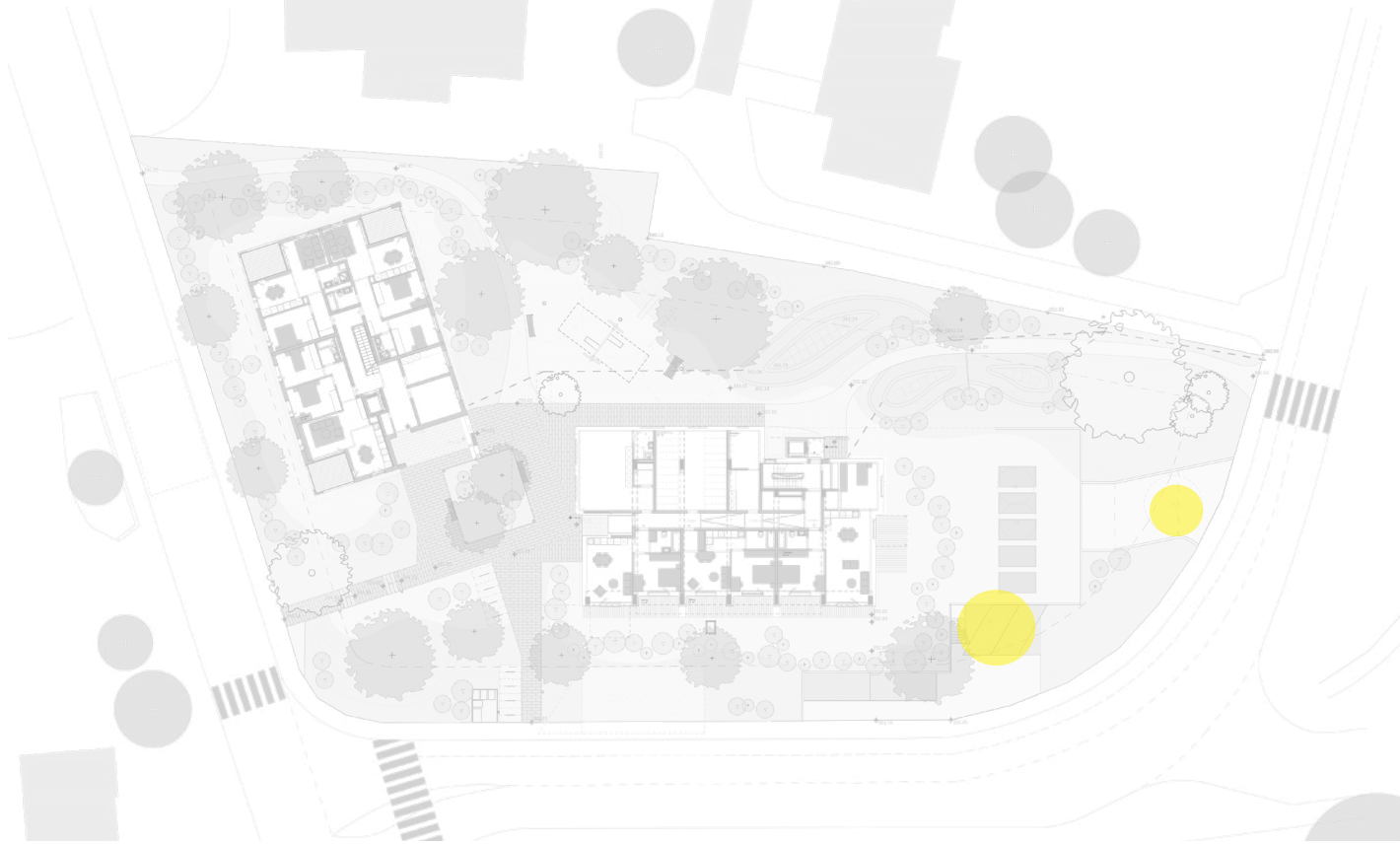
A. Forsythia x intermedia Touffe, ht: 3m



B. Philadelphus pubescens Touffe, ht: 4m

Arbres à abattre

- C. Ginkgo biloba, Ginkgo
- D. Picea pungens, Épicéa bleu
- Ø 35 cm, ht: 11m
- Ø 40 cm, ht: 12m



A.

Ginkgo biloba

Ø 35 cm, ht: 11m



B.

Picea pungens

Ø 40 cm, ht: 12m

- Arbres et arbustes conservés**

1. Acer platanoides, érable plane Ø 60 cm
2. Pinus pinea, pin parasol Ø 70 cm
3-4-5. Corylus maxima, noisetier pourpre Touffe
- Arbustes à abattre**

A. Forsythia x intermedia, forsythia intermédiaire Touffe
B. Philadelphus pubescens, seringat pubescent Touffe
C. Ginkgo biloba, ginkgo Ø 35 cm
D. Picea pungens, épicéa bleu Ø 40 cm
- Arbres plantés**



6. PALETTE VÉGÉTALE | Strate arborée

Arbres projetés



Acer campestre
Érable champêtre
Couleur floraison : -
Période floraison : -
Hauteur : 10,00 m



Betula pubescens
Bouleau pubescent
Couleur floraison : -
Période floraison : -
Hauteur : 10.00 m



Prunus padus
Cerisier à grappes
Couleur floraison : blanc
Période floraison : mai-juin
Hauteur : 8.00 m



Quercus pubescens
Chêne pubescens
Couleur floraison : -
Période floraison : -
Hauteur : 18.00 m



Sorbus aria
Alisier blanc
Couleur floraison : blanc
Période floraison : mai-juin
Hauteur : 8.00 m



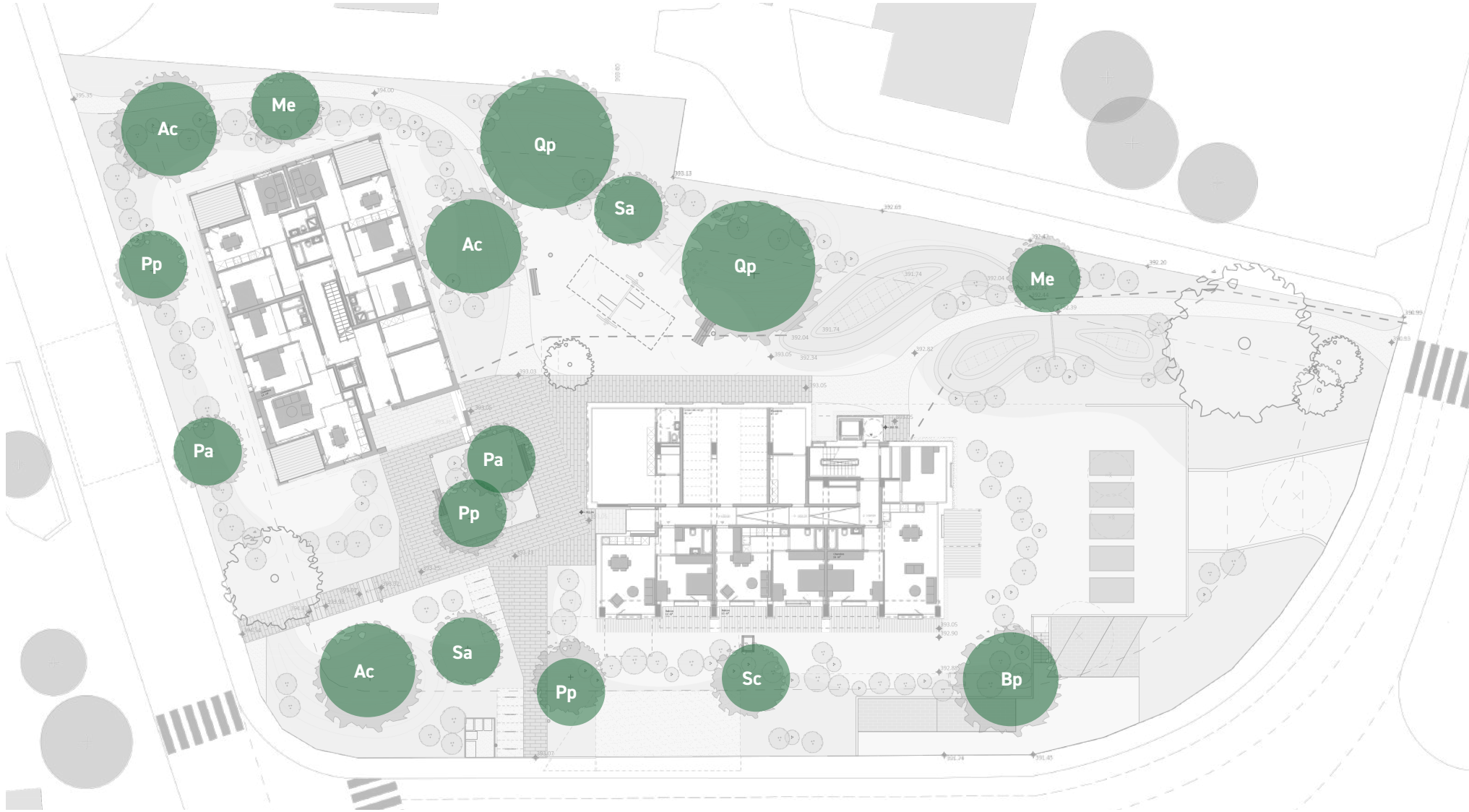
Salix caprea
Saufe marsault
Couleur floraison : jaune
Période floraison : mars-avril
Hauteur : 9.00 m



Prunus avium 'Plena'
Cerisier sauvage 'Plena'
Couleur floraison : blanc
Période floraison : avril-mai
Hauteur : 12.00 m



Malus Evereste
Pommier d'ornement
Couleur floraison : blanc-rose
Période floraison : mai-juin
Hauteur : 5.00 m



BeGreen Architecture paysagère SA

Route de Bettens 3
1042 Bioley-Orjulaz

Avenue Chevron 1
1860 Aigle

T +41 21 732 10 00
info@bgap.ch - www.bgap.ch

6. PALETTE VÉGÉTALE | Strate arbustive

Mélange palette d'arbustes



Salix purpurea 'Nana'
Saule pourpre 'Nana'

Couleur floraison : verdâtre
Période floraison : avril-mai
Hauteur : 1.00 m



Hippocrepis emerus
Coronille

Couleur floraison : jaune
Période floraison : mars-mai
Hauteur : 1.50 m



Laburnum alpinum
Cytise des Alpes

Couleur floraison : Jaune
Période floraison : mai-juillet
Hauteur : 3.00 m



Euonymus europaeus
Fusain d'Europe

Couleur floraison : blanc
Période floraison : avril-mai
Hauteur : 3.00 m



Cornus sanguinea
Cornouiller sanguin

Couleur floraison : blanc
Période floraison : juin-juill.
Hauteur : 2.50 m



Viburnum opulus 'Roseum'
Viorne Boule de neige

Couleur floraison : blanc
Période floraison : mai-oct.
Hauteur : 3.00 m



Taxus baccata
If

Couleur floraison : -
Période floraison : -
Hauteur : 3.00 m



Viburnum tinus
Laurier Tin

Couleur floraison : blanc-rose
Période floraison : fev-avril
Hauteur : 3.00 m



Viburnum lantana
Viorne lantane

Couleur floraison : blanc
Période floraison : mai
Hauteur : 3.00 m



Sambucus nigra
Sureau noir

Couleur floraison : blanc
Période floraison : juin
Hauteur : 5.00 m

Arbustes

CRITÈRES DE PLANTATIONS

- > Ratio de 90 % d'essences indigènes
- > Plantation attractive pour la petite faune et l'avifaune,
- > Plantations d'arbustes à petits fruits, fleurs pollinisatrices
- > Plantations adaptées sur dalle, comprenant l'ajout d'épaisseur de substrat supplémentaire au niveau des plantations arbustives. (Ex: Buttes).



BeGreen Architecture paysagère SA

Route de Bettens 3
1042 Bioley-Orjulaz

Avenue Chevron 1
1860 Aigle

T +41 21 732 10 00
info@bgap.ch - www.bgap.ch

PETITS FRUITS



Rubus idaeus
Framboisier

Couleur floraison : blanc
Période floraison : juin- août
Hauteur : 1.20 m



Ribes rubrum
Groseillier à grappes

Couleur floraison : vert-jaune
Période floraison : avril
Hauteur : 1.20 m



Ribes nigrum
Cassissier

Couleur floraison : verte
Période floraison : avril
Hauteur : 1.20 m

LÉGUMES



Daucus carota
Carotte sauvage

Couleur floraison : blanc
Période floraison : juillet-sept.
Hauteur : 0.70 m



Foeniculum vulgare
Fenouil commun

Couleur floraison : jaune
Période floraison : juil.- aout
Hauteur : 1.50 m



Allium cepa 'Proliferum'
Oignon rocambole

Couleur floraison : -
Période floraison : -
Hauteur : 0.70 m



Lactuca sativa
Laitue

Couleur floraison : jaune
Période floraison : juillet- août
Hauteur : 0.50 m



Beta vulgaris
Betterave

Couleur floraison : verdâtre
Période floraison : juillet- sept
Hauteur : 1.00 m

AROMATIQUES



Rosmarinus officinalis
Romarin officinal

Couleur floraison : mauve
Période floraison : mai
Hauteur : 1.50 m



Thymus serpyllum
Thym serpolet

Couleur floraison : violet rose
Période floraison : juin- août
Hauteur : 0.20 m



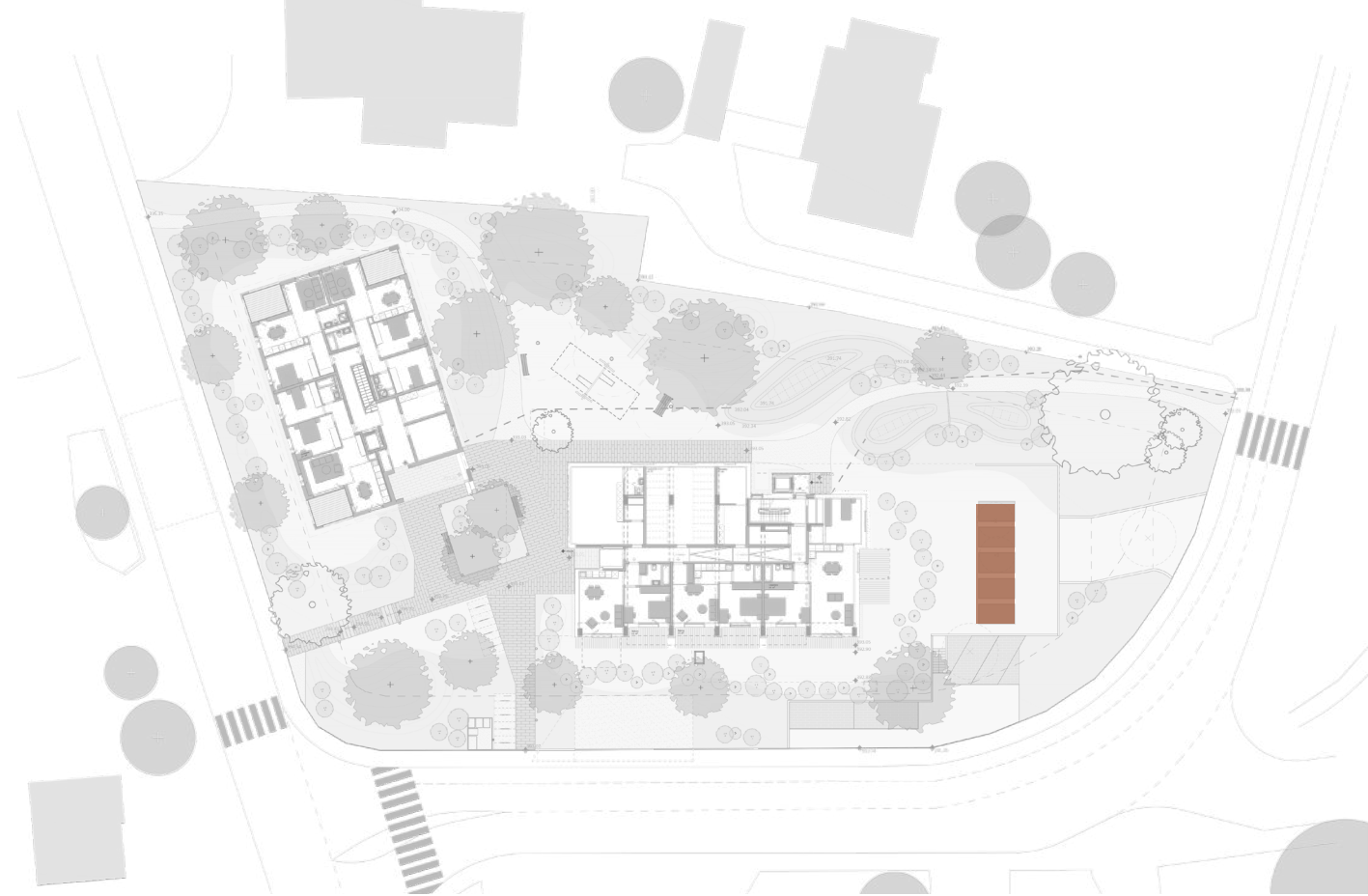
Origanum vulgare
Origan commun

Couleur floraison : rose
Période floraison : juillet- sept
Hauteur : 0.50 m



Allium schoenoprasum
Ciboulette

Couleur floraison : mauve
Période floraison : mai- août
Hauteur : 0.40 m



6. PALETTE VÉGÉTALE

Plantes de zones humides

GRAMINÉES



Schoenoplectus tabernaemontani

Juncus des tonneliers

Couleur floraison : marron
Période floraison : juin-août
Hauteur : 1.20 m



Juncus effusus

Juncus épars

Couleur floraison : marron
Période floraison : juillet-août
Hauteur : 1.00 m



Carex pendula

Laîche pendante

Couleur floraison : brun-jaune
Période floraison : juin
Hauteur : 1.20 m

VIVACES



Iris sibirica

Iris de Sibérie

Couleur floraison : violet-blanc
Période floraison : mai-juin
Hauteur : 0.80 m



Eriophorum angustifolium

Linaigrette à feuilles étroites

Couleur floraison : blanc
Période floraison : mai-juin
Hauteur : 0.60 m



Filipendula ulmaria

Reine des prés

Couleur floraison : blanc
Période floraison : juin-août
Hauteur : 1.50 m



Eupatorium cannabinum

Eupatoire chanvrine

Couleur floraison : rose
Période floraison : juin-sept
Hauteur : 1.50 m

FONDS DE NOUES



UFA Flore pionnière Ruderal CH

Mélange fleurs sauvages indigènes



BeGreen Architecture paysagère SA

Route de Bettens 3
1042 Bioley-Orjulaz

Avenue Chevron 1
1860 Aigle

T +41 21 732 10 00
info@bgap.ch - www.bgap.ch



Durant le chantier, des travaux d'excavation seront réalisés. Pour limiter les transports de matériaux inutiles et riches en énergie grise, des modulations/topographies du terrain de différentes hauteurs seront réalisées à l'aide de la terre de déblais.

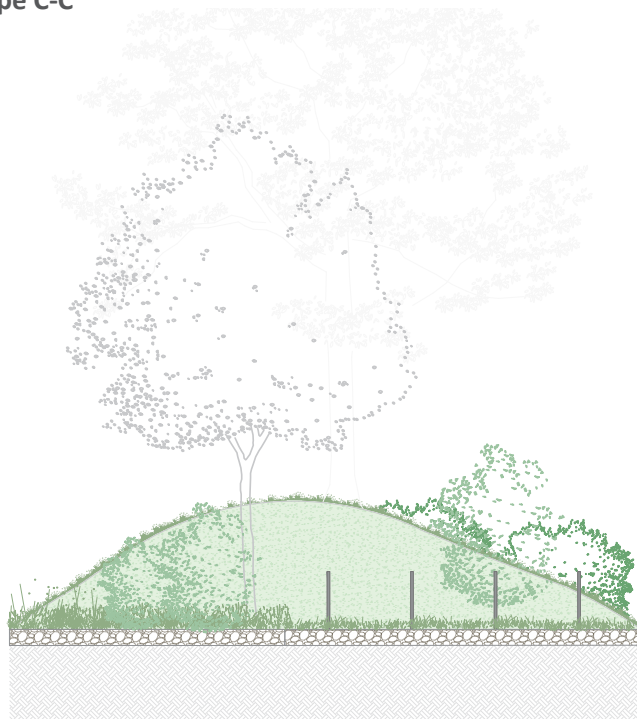


Coupe B-B'



La place de jeux est intégrée dans la butte, créant ainsi un environnement naturel et homogène.

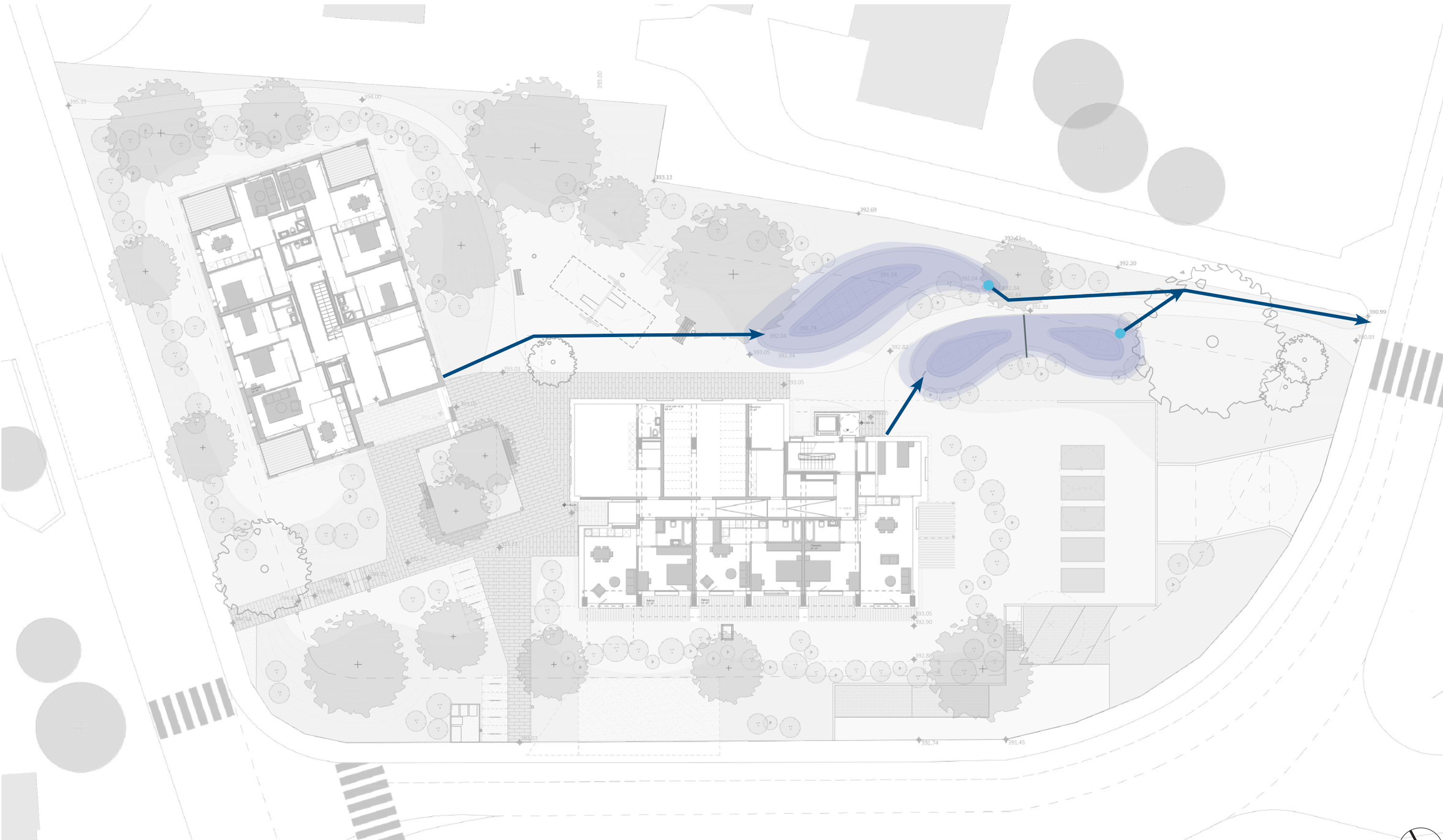
Coupe C-C'



Les mouvements de terre viennent privatizer et délimiter visuellement et auditivement les espaces.

INSPIRATIONS



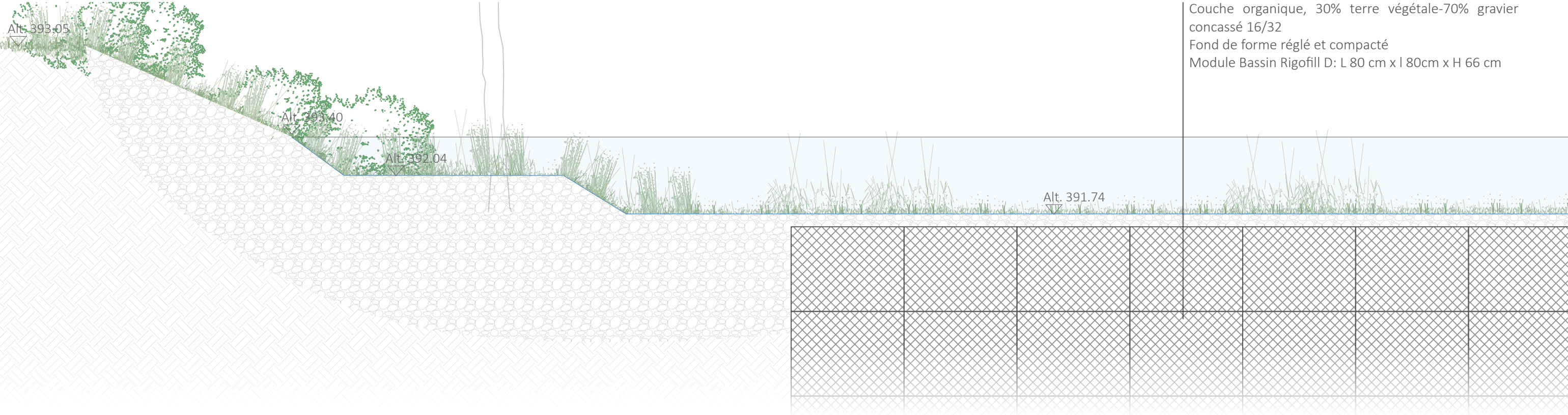


Les ouvrages d'infiltration végétalisés tels que les noues regroupent des biotopes diversifiés au sein d'un même espace (zone humide, surface pionnière, différents types de végétation, etc.) qui sont favorables à une multitude d'espèces animales et végétales. Selon l'importance des volumes d'eau récupérés, les insectes aquatiques, les amphibiens et les plantes aquatiques en sont les principaux bénéficiaires.

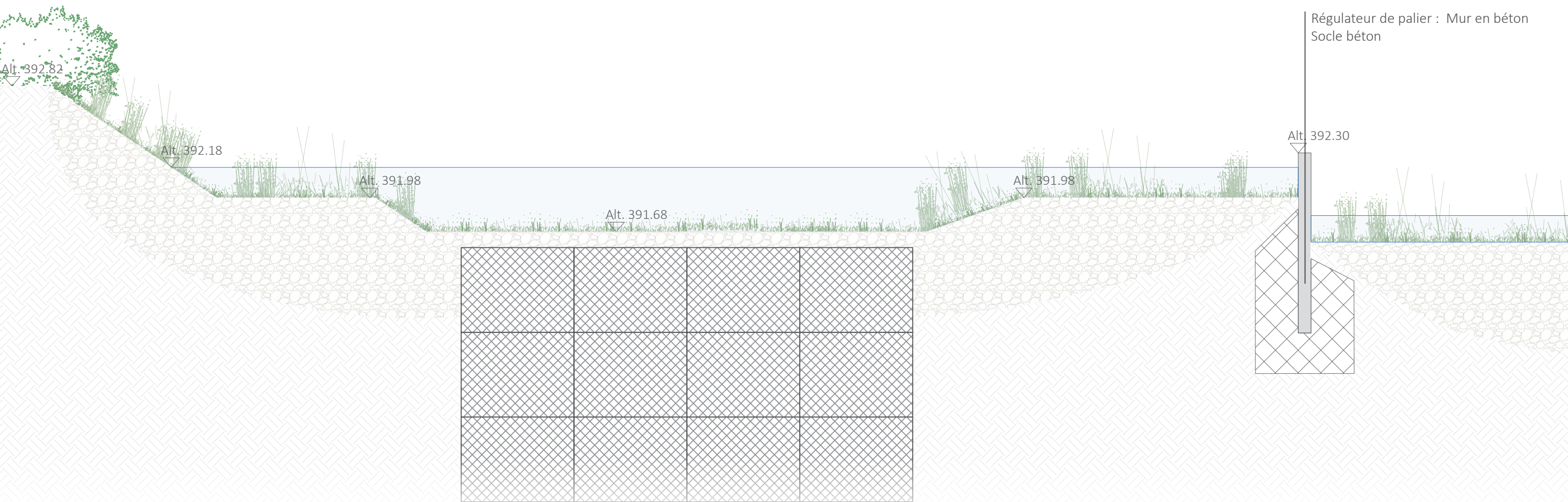
- Canalisation EP
- Trop-plein / évacuation
- Surface de noue
- | Barrage de noue

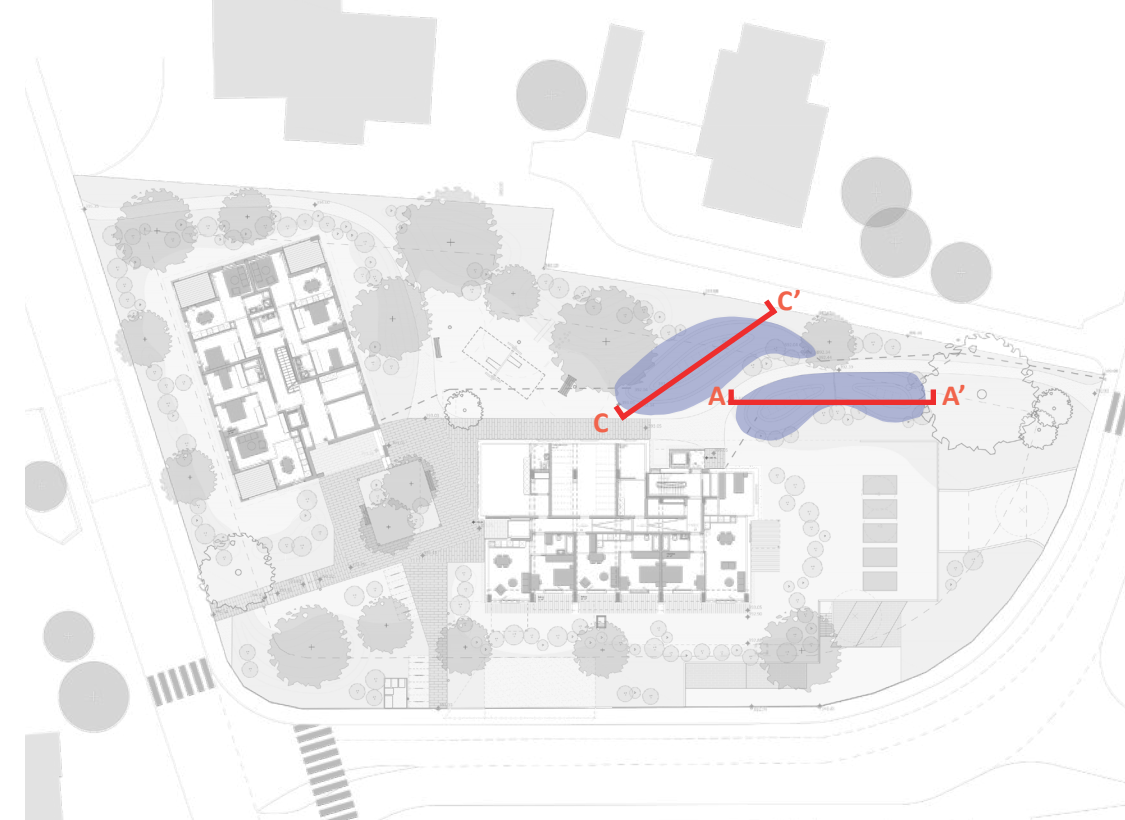
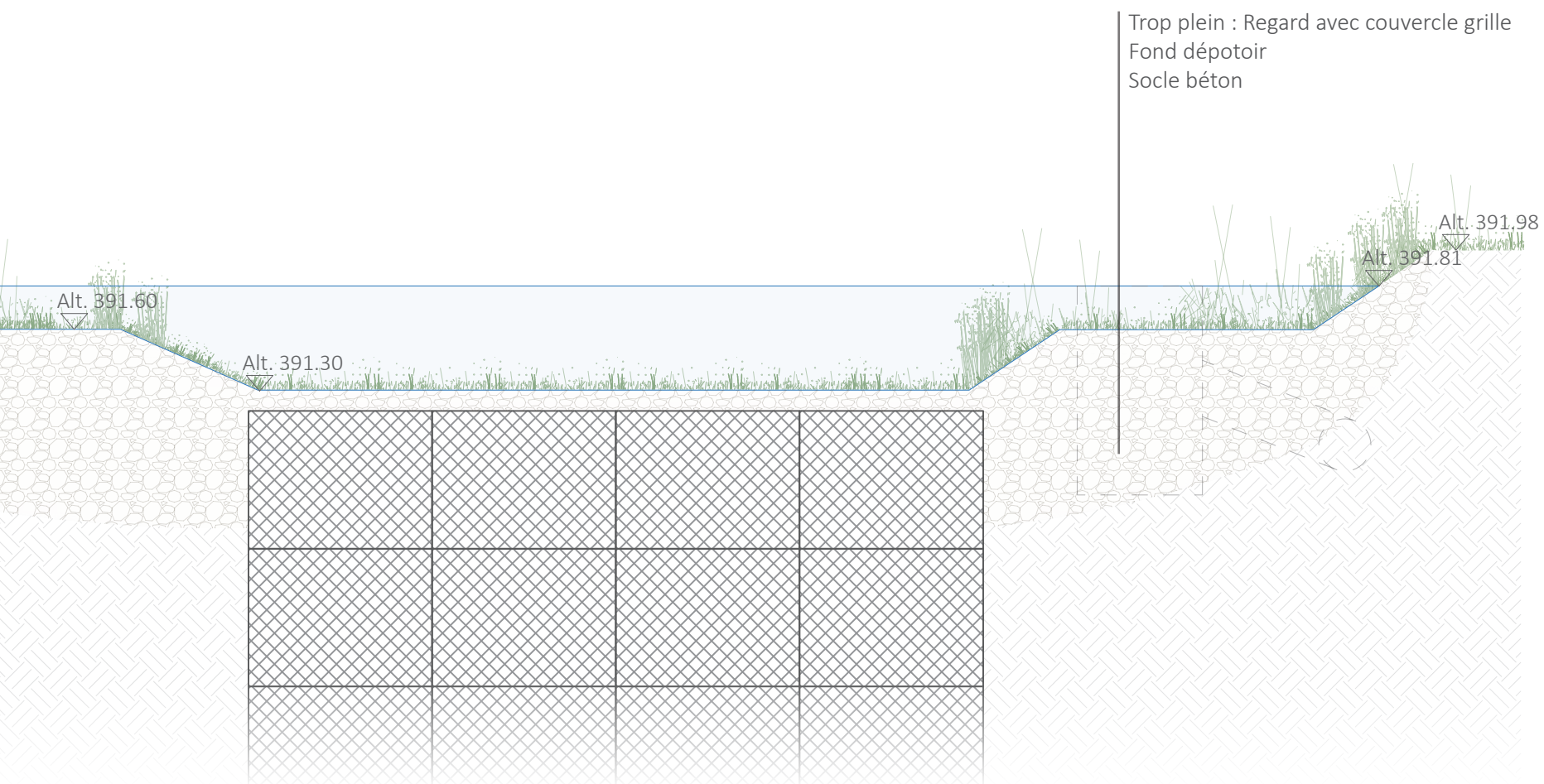
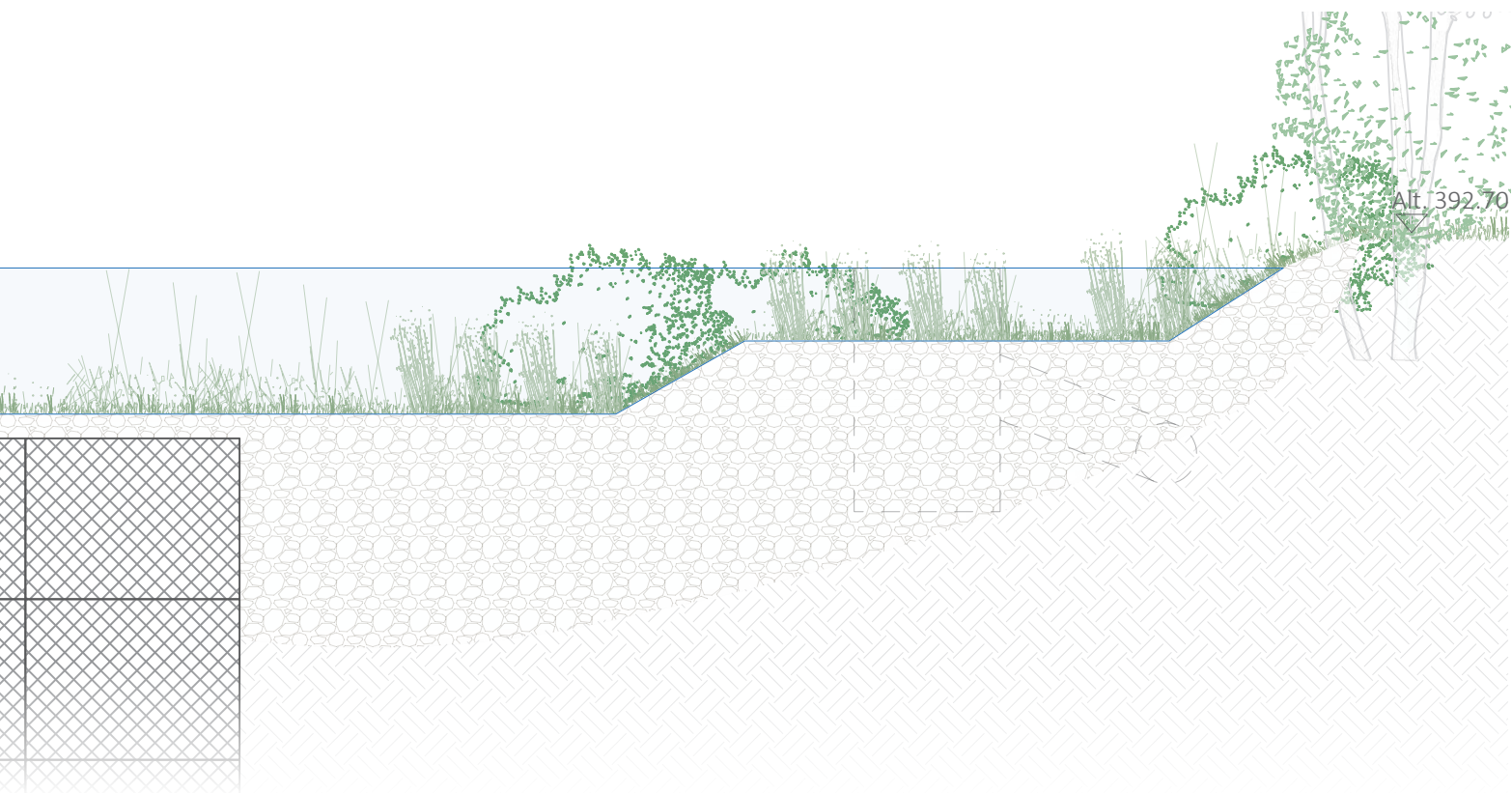


Coupe C-C'



Coupe A-A'





INSPIRATIONS

Module Bassin Rigofill



Régulateur de palier



BeGreen Architecture paysagère SA

Route de Bettens 3
1042 Bioley-Orjulaz

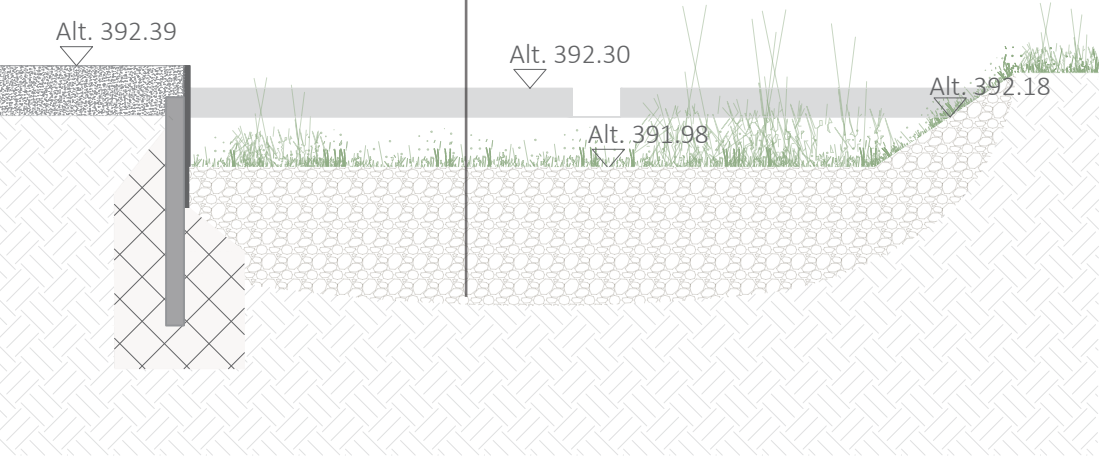
Avenue Chevron 1
1860 Aigle

T +41 21 732 10 00
info@bgap.ch - www.bgap.ch

Coupe B-B'

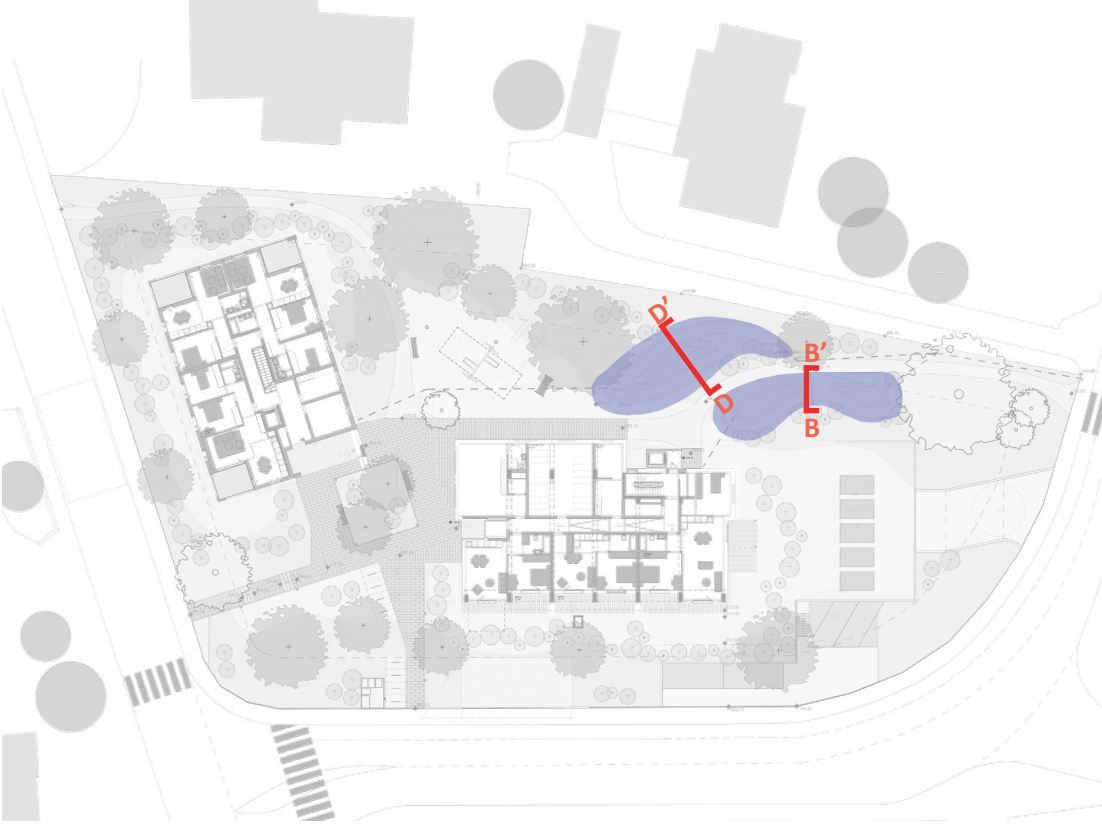
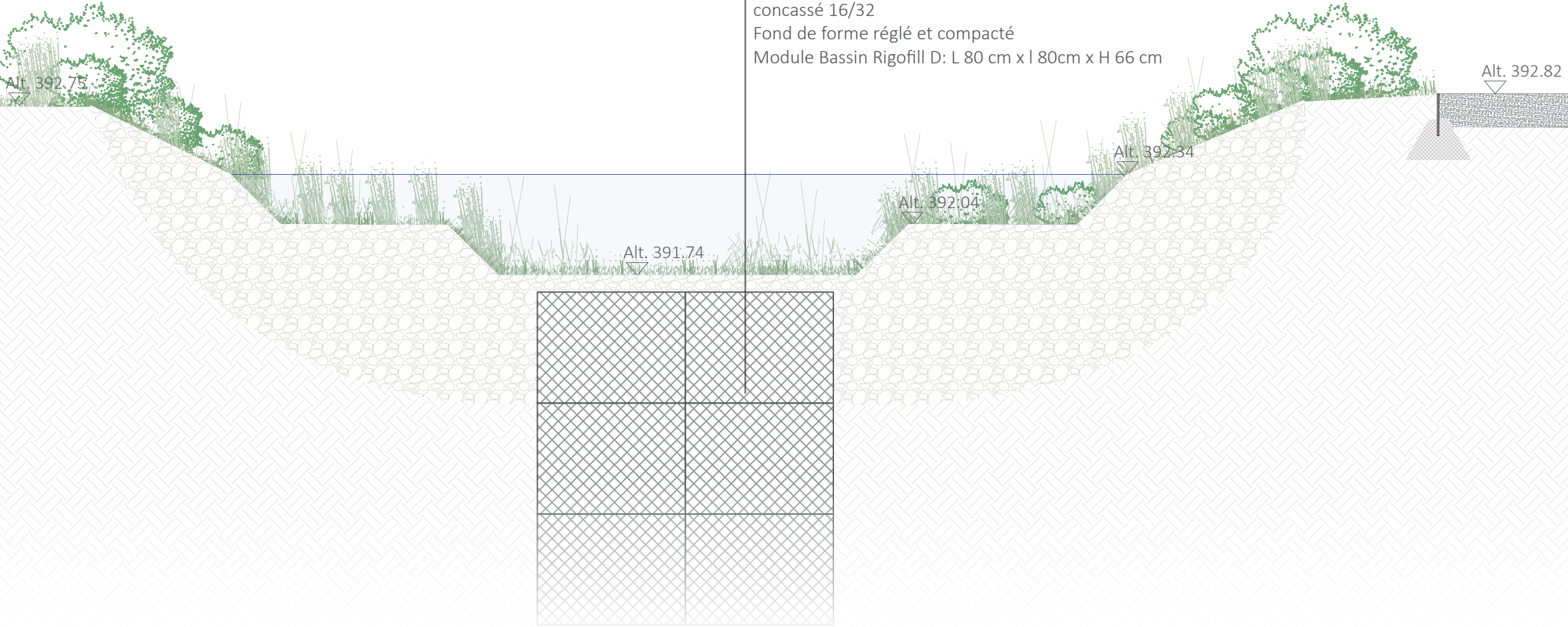
Couche organique, 30% terre végétale-70% gravier concassé 16/32
Fond de forme réglé et compacté

La noue paysagère permet la gestion des eaux claires mais également de délimiter et privatiser les terrasses du trottoir.



Coupe D-D'

Couche organique, 30% terre végétale-70% gravier concassé 16/32
Fond de forme réglé et compacté
Module Bassin Rigofill D: L 80 cm x l 80cm x H 66 cm



INSPIRATIONS



Prairie



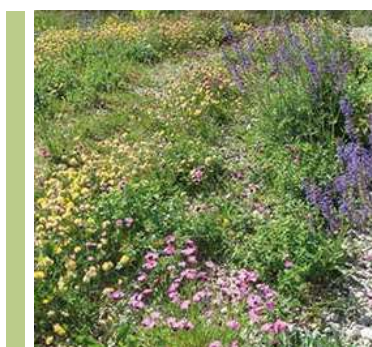
UFA Prairie fleurie original
CH-G- 1496 m2

Gazon standard



UFA Gazon Bio- 821 m2

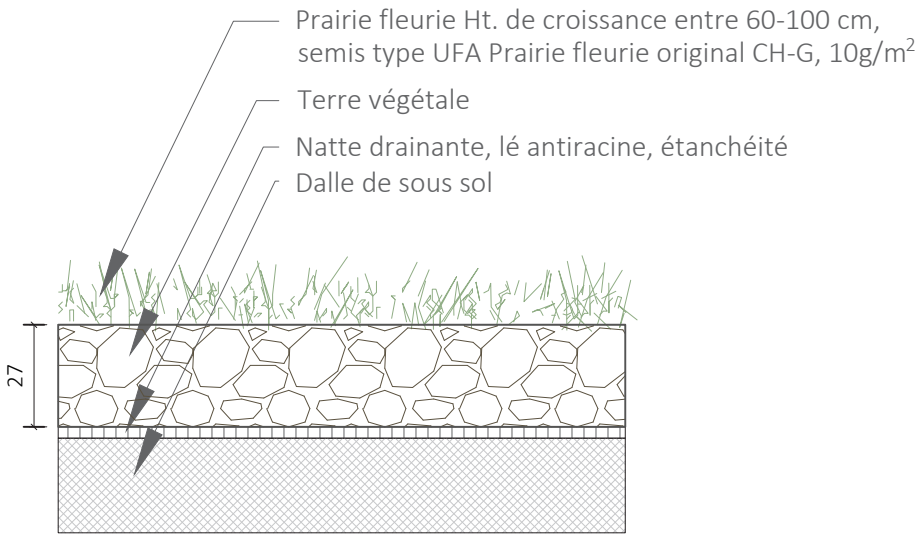
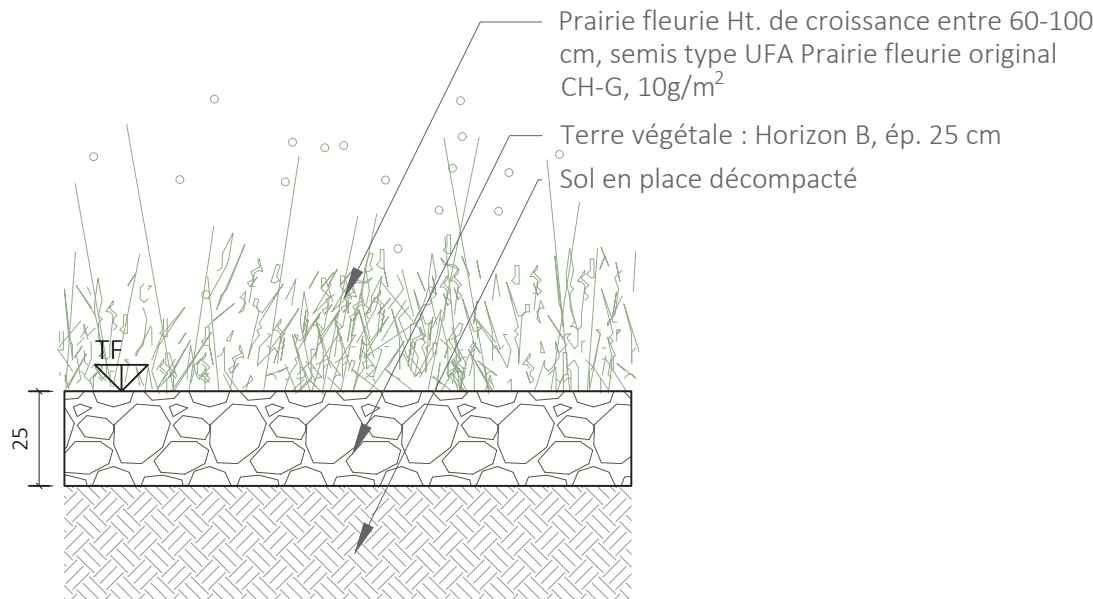
Fonds de noues



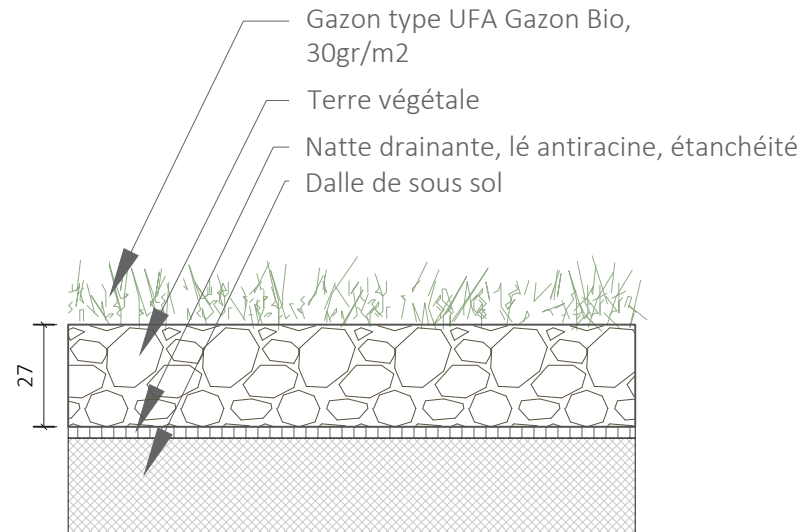
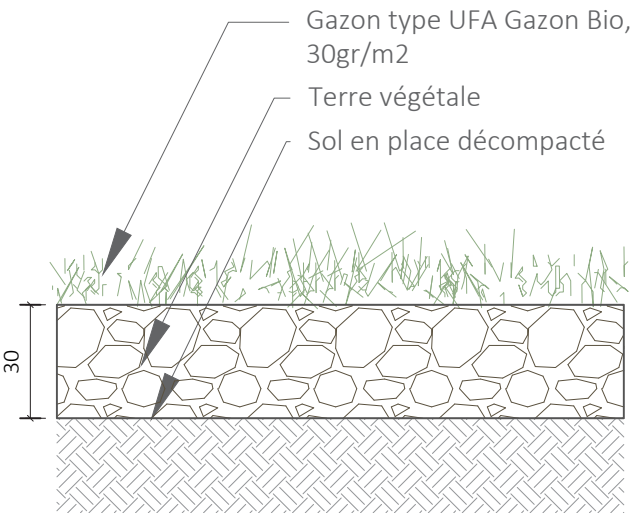
UFA Flore pionnière Ruderal
CH- 98 m2



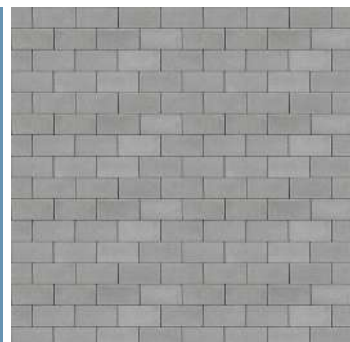
Prairie fleurie



Gazon standard



Accès principaux et placette



Pavés filtrants type CARENA
arêtes vives lisses, Creabéton
gris, 25x12.5 cm - 269 m2

Cheminements



Gravier stabilisé - 157 m2

Parking extérieur



Bandes-gazon type RAINA,
Creabéton - 60 m2

Places pompiers et vélos



Gravier gazon - 86 m2

Accès parking et sous-sol



Enrobé bitumineux grenailé
- 143 m2

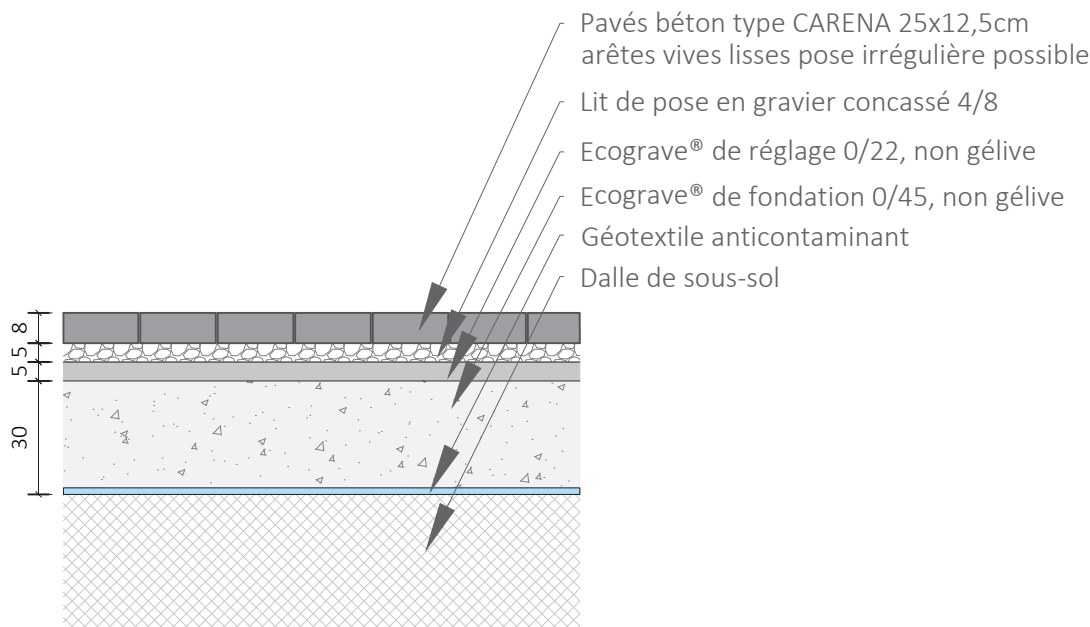
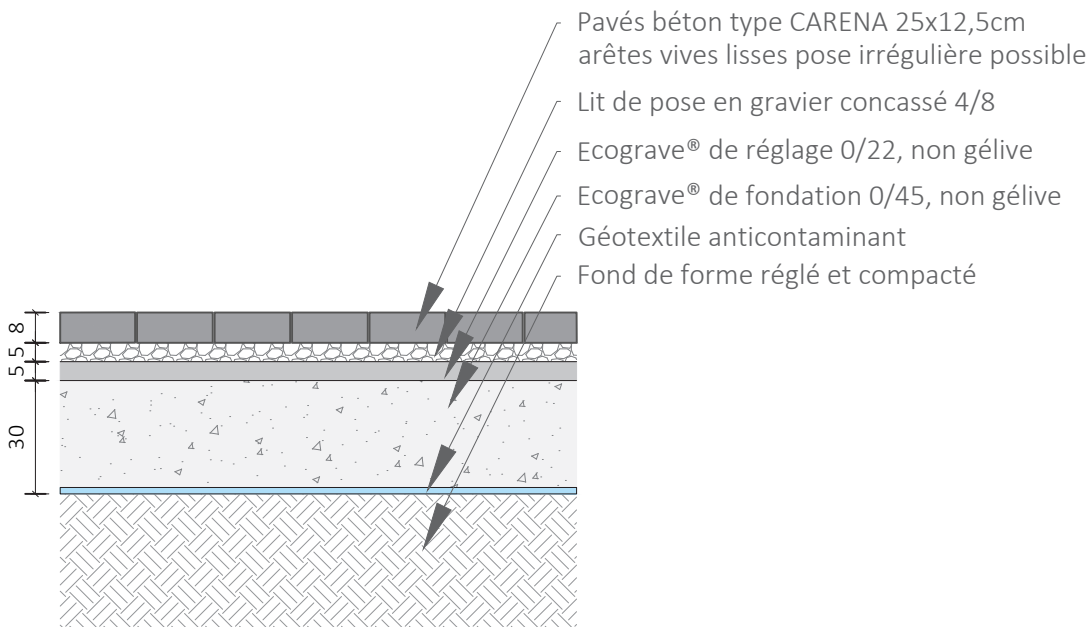
Escaliers et marches



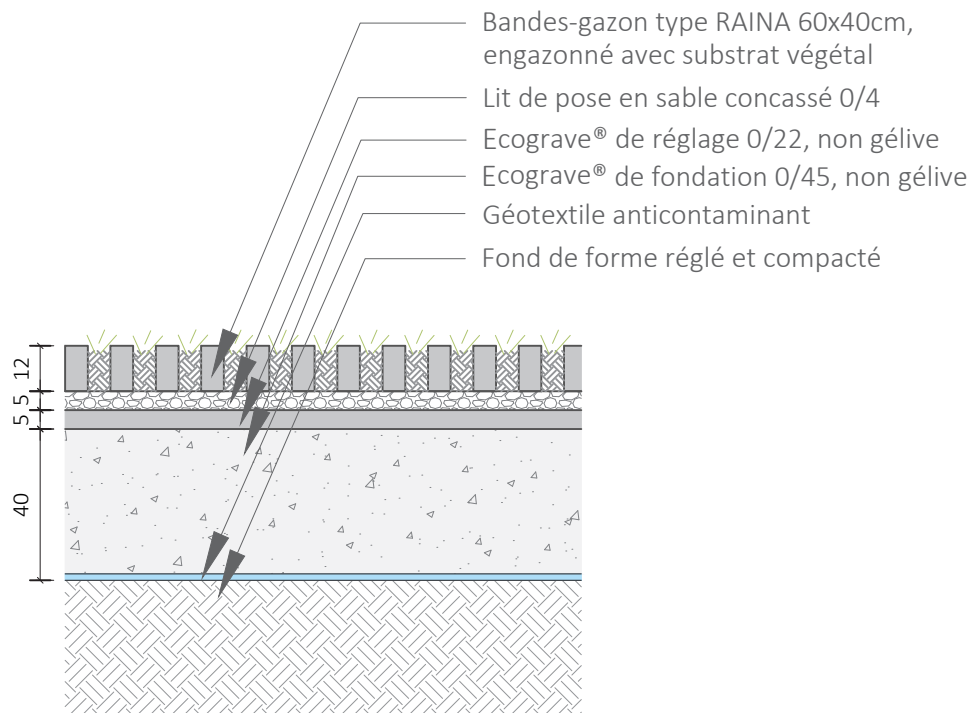
Béton coulé - 7 m2



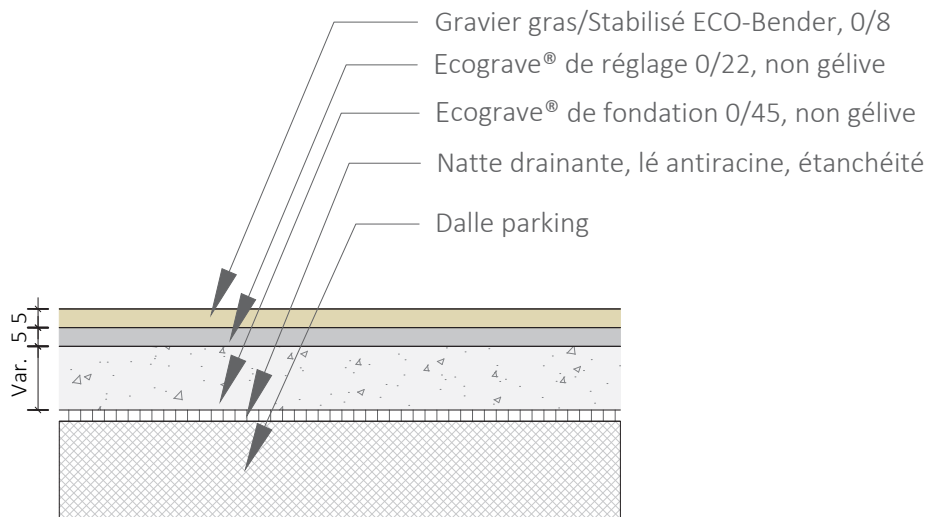
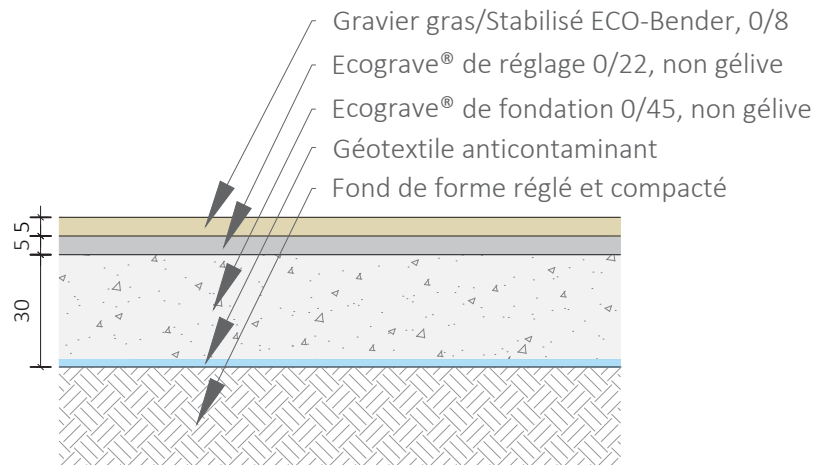
Accès principaux et placette



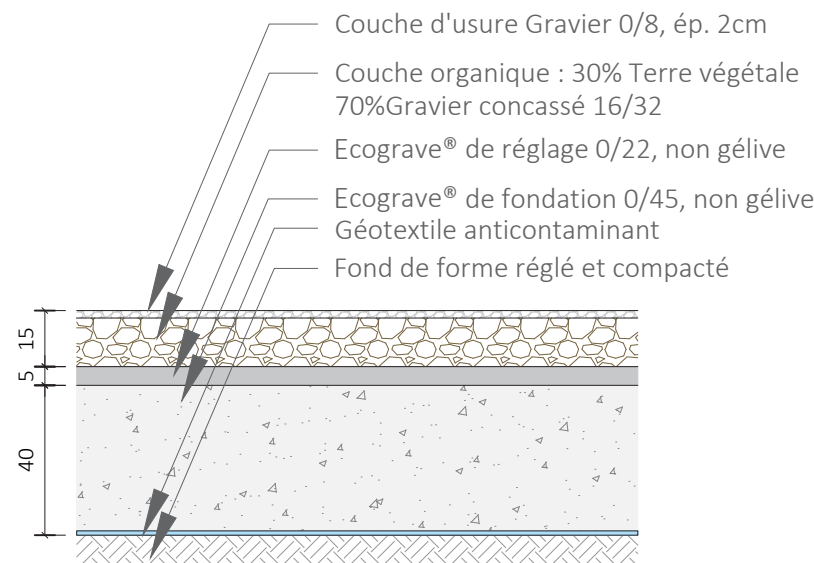
Parking extérieur



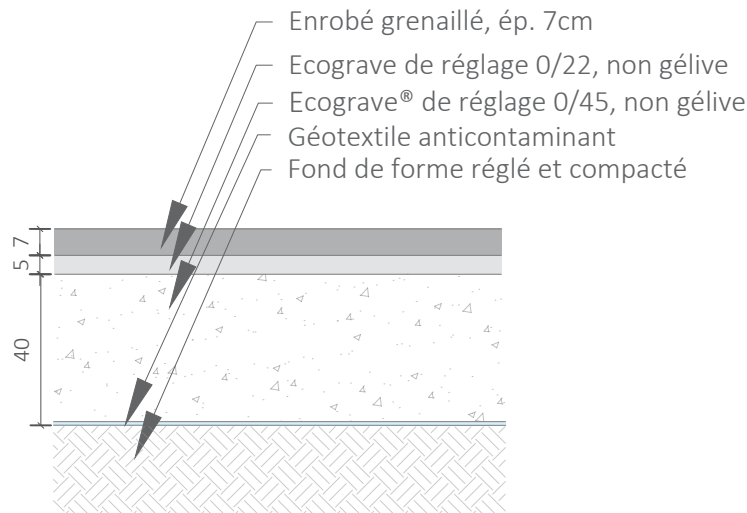
Cheminements



Places pompiers et vélos



Accès parking et sous-sol



Bordures

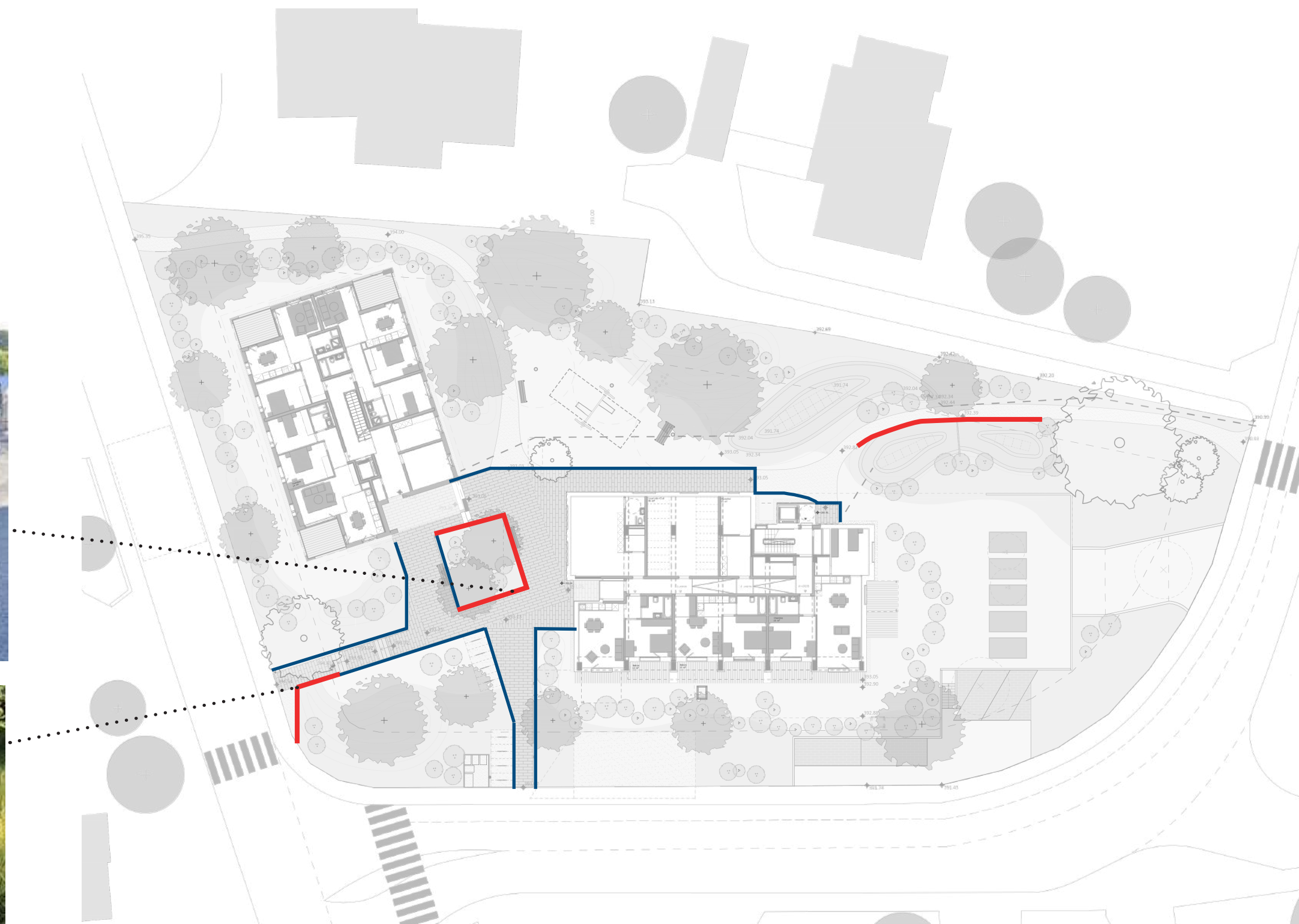


Volige en acier brut - 121 ml

Murets



Muret en acier brut - 98 ml



Bancs



Banc type Camp, Bimbo

Banc sans dossier



Banc sans dossier type Camp 80cm, Bimbo

Parking vélos



Étrier d'appui pour vélos type Weder, Velopa



A photograph of a child standing on a grassy area, looking up at a modern swing set. The swing set has a light-colored wooden frame with two swings hanging from it. The background is a dense green hedge.

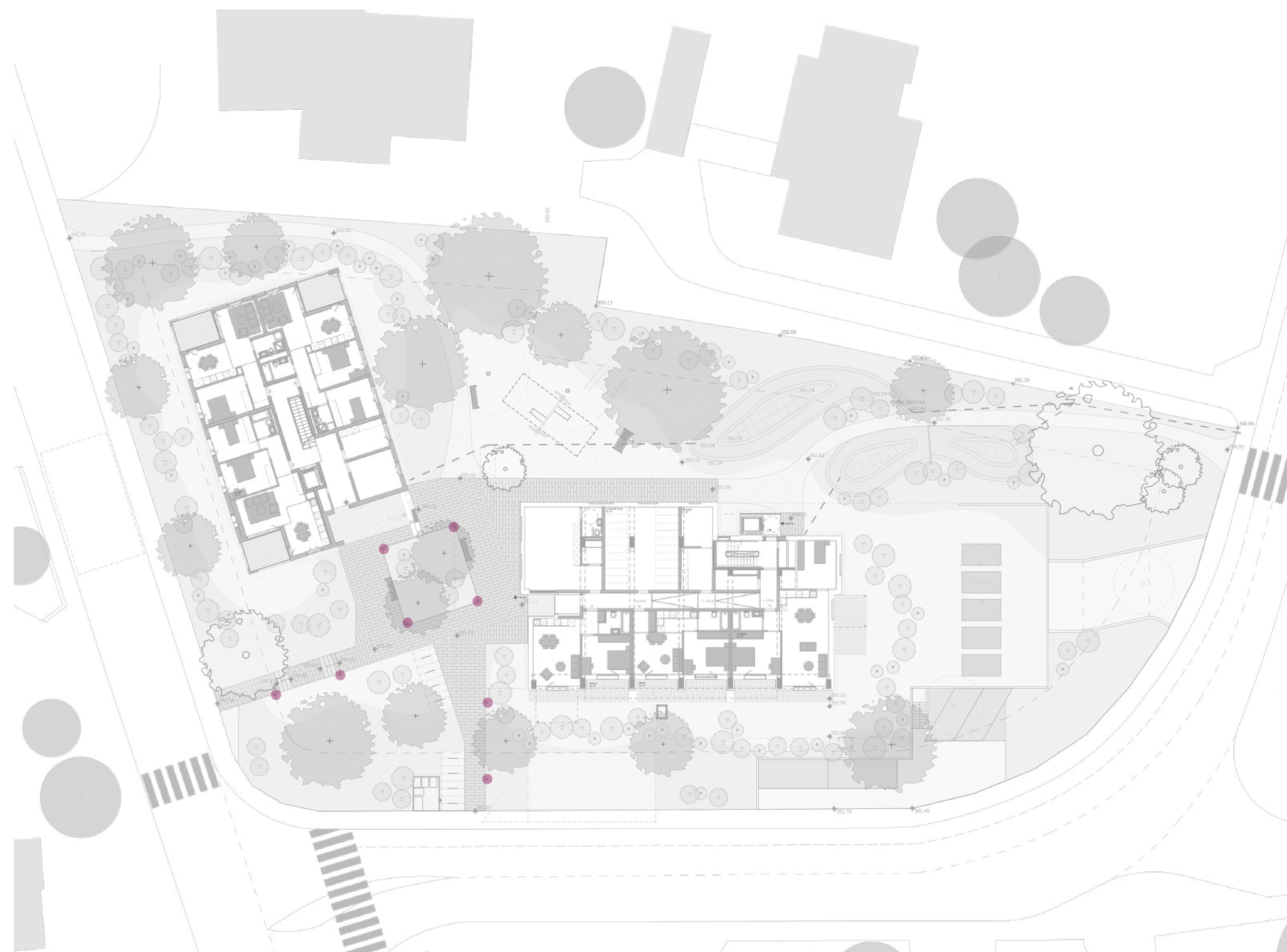
Rondins



Luminaire



Menhir 620 1 COB LED
3000K Mono émission, type
Platek



BeGreen Architecture paysagère SA
Route de Bettens 3- 1042 Bioley-Orjulaz
Avenue Chevron 1- 1860 Aigle
T. +41 21 732 10 00 | info@bgap.ch

